



Nom commercial: Magnesii chloridum 4,5-hydricum

Numéro de la matière: 065240

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 26.03.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Magnesii chloridum 4,5-hydricum

N° d'article 06524000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 56491-84-0

EINECS-Nr. 232-094-6

Poids moléculaire

Valeur 176.3 g/mol

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.



Nom commercial: Magnesii chloridum 4,5-hydricum

Numéro de la matière: 065240

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 26.03.12

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées, Vomissements

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl); Chlore (Cl₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières. Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.



Nom commercial: Magnesii chloridum 4,5-hydricum

Numéro de la matière: 065240

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 26.03.12

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Stocker au sec. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Veiller à une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation de poussières.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Combinaison de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide		
Etat	produit cristallin		
Couleur	incolore à blanc		
Odeur	caractéristique		
pH			
Valeur	5.5	à	7.0
Concentration/H ₂ O	5	%	
Point de fusion			
Valeur	126		°C
Point d'ébullition			
Valeur	216		°C
Point d'éclair			
Remarque	Non applicable		



Nom commercial: Magnesii chloridum 4,5-hydricum

Numéro de la matière: 065240

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 26.03.12

Inflammabilité

Non applicable

Pression de vapeur

Remarque

Non déterminé

Vapour density

Remarque

Non déterminé

Densité

Valeur

1.57

g/cm³

Température

20

°C

Hydrosolubilité

Valeur

117

à

118

g/m³**Viscosité**

dynamique

cinématique

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl), Chlore

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces

rat

DL 50

7000

mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque

faiblard irritante (peau)

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque

faiblard irritante (oeil)

sensibilisation

Remarque

Aucune effect de sensibilisation connu.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

12. Informations écologiques



Nom commercial: Magnesii chloridum 4,5-hydricum

Numéro de la matière: 065240

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 26.03.12

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

N'est disponible

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this preparation a chemical safety assessment has not been carried out.

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.